

	Août 2025	Part %	Août 2024	Variation sur un an	%
1. Demandeurs d'emploi					
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	18 065		17 735	330	1,9
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4 049		4 150	-101	-2,4
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	3 267	100,0	2 883	384	13,3
Non-résidents à capacité de travail réduite	2 302	70,5	2 057	245	11,9
Non-résidents sans statut spécifique	965	29,5	826	139	16,8
Ouvertures de dossiers	3 138	100,0	2 964	174	5,9
Résidents	2 460	78,4	2 454	6	0,2
Non-résidents	678	21,6	510	168	32,9
2. Demandeurs d'emploi indemnisés					
Bénéficiaires du chômage complet	10 859	100,0	11 173	-314	-2,8
Résidents	9 762	89,9	10 226	-464	-4,5
Non-résidents à capacité de travail réduite	1 097	10,1	947	150	15,8
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente	3 149	100,0	2 975	174	5,8
Résidents	1 469	46,6	1 417	52	3,7
Non-résidents	1 680	53,4	1 558	122	7,8
3. Offres d'emploi					
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	2 636		2 820	-184	-6,5
Postes vacants disponibles en fin du mois	6 536		7 243	-707	-9,8

Un **demandeur d'emploi résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi résident en mesure** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un **demandeur d'emploi non-résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi à capacité de travail réduite** est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet** est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des article L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente** est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente.

Des tableaux interactifs plus détaillés portant sur les données susmentionnées se trouvent dans la rubrique « Chiffres-clés » sur le site internet de l'ADEM (<https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/statistiques/chiffres-cles-adem.html>).

Des données brutes sont également disponibles sur le Portail des statistiques (<http://www.statistiques.public.lu>) via le portail « Open Data » (<https://data.public.lu/fr/datasets/chiffres-cles-de-ladem/#resources>)

Les données de septembre 2025 seront publiées le 20 octobre 2025.

Contact : Inès Baer | 247-65093 | ines.baer@adem.etat.lu